



LISTES DES COLLÈGES DE SEINE-MARITIME QUI SORTIRAIENT EN ÉDUCATION PRIORITAIRE AVEC LES ÉCOLES ASSOCIÉES

Dans l'académie, 9 collèges ont été annoncés par la Recteur quittant l'Éducation Prioritaire, dont 6 en Seine-Maritime. Ce sont 18 écoles qui quitteront définitivement ainsi l'Éducation Prioritaire.

Collèges/Écoles	Villes	2014	2015
COLLÈGE BRAQUE	MAROMME		
École maternelle Delaunay-Laurencin	Dieppe	RRS	CAPE
École élémentaire Sonia Delaunay	Dieppe	REP	CAPE
École élémentaire Jules Michelet	Dieppe	REP	
École maternelle Valentin Feldmann	Dieppe	REP	
École élémentaire Jules Ferry	Dieppe	REP	
COLLÈGE JEAN RENOIR	GRAND-COURONNE	RRS	
École maternelle Victor Hugo	Grand-Couronne	RRS	
École élémentaire Victor Hugo	Grand-Couronne	RRS	
COLLÈGE ÉDOUARD BRANLY	LE GRAND-QUEVILLY	RRS	
École maternelle Louis Pasteur	Le Grand-Quevilly	RRS	CAPE
École élémentaire Curie-Jaures	Le Grand-Quevilly	RRS	CAPE
COLLÈGE PAUL BERT	FÉCAMP	RRS	
École maternelle du Parc	Le Havre	RRS	CAPE
École élémentaire Albert Camus	Le Havre	RRS	CAPE
École élémentaire François-Rabelais	Le Havre	RRS	
COLLÈGE PABLO PICASSO	HARFLEUR	RRS	
École maternelle Germaine Coty	Harfleur	RRS	CAPE
École maternelle André Gide	Harfleur	RRS	CAPE
École maternelle Françoise Dolto	Harfleur	RRS	
École élémentaire Les Caraques	Harfleur	RRS	
École élémentaire André Gide	Harfleur	RRS	
École élémentaire Fleurville	Harfleur	RRS	
COLLÈGE EUGÈNE DELACROIX	VALMONT	RRS	

CAPE : Convention Académique de Priorité Éducative

Lors du groupe de travail du lundi 8 décembre 2014, la DASEN a confirmé la sortie de l'Éducation prioritaire des écoles dont les collèges quitteraient l'Education Prioritaire ! Conscient de la difficulté de certaines écoles, elle propose une CAPE pour mieux en sortir. Mais elles sortiront ! Dans les fait, la CAPE c'est une Convention vers la sortie de l'Éducation Prioritaire.

La CAPE, c'est quoi ?

- Une convention qui durerait 3 ans (Notons que le REP c'est minimum 4 ans)
- Un taux d'encadrement proche des REP. En clair, dans les opérations carte scolaire, le seuil de fermeture serait proche des écoles REP. **PROCHE MAIS PAS ÉGAL** et en fonction des moyens possibles dans le cadre de l'Allocation Progressive des Moyens.
- Maintien des dispositifs +de Maitres et Scolarisation des moins de 3 ans quand ils existent après évaluation de ces dispositifs. Mais impossible d'en créer un !

- Indemnités ZEP pour les seuls collègues qui resteraient dans les écoles et qui la perçoivent actuellement. Les collègues nouvellement affectés sur ces écoles et qui travailleront avec les mêmes élèves apprécieront cette différence ! Les remplaçants aussi car rien n'est acté pour eux ! Rappelons que les collègues qui exerceront dans les REP verront leur indemnité ZEP augmenté de 50% et ceux des REP+ doublée.
- Maintien possible de la quotité de décharge des directeurs pour les seuls CAPE.
- Pas de prise en compte des enfants de deux ans dans les prévisions des effectifs. Cette non prise en compte est inacceptable. En clair, CAPE ou pas CAPE, les moins de 3 ans, dehors !

Alors que les REP et les REP+ sont inscrits dans le marbre pendant 4 ans, les CAPE, c'est la précarité pour 3 ans. C'est l'accompagnement vers la sortie.

**POUR LA CGT EDUC'ACTION, CES PROPOSITIONS SONT INACCEPTABLES.
LA SEULE ATTENTION PARTICULIÈRE QUI DOIT ÊTRE RETENUE
C'EST LE RECLASSEMENT EN ÉDUCATION PRIORITAIRE POUR TOUS !**

Alors que que le contexte socio-économique ne s'est pas réellement amélioré ces dernières années (augmentation du chômage, précarité, licenciements...) et que les familles en subissent toujours les conséquences, ces propositions sont inacceptables. Le choix de différencier les écoles maternelles des élémentaires comme à Harfleur, alors qu'elles accueillent les mêmes familles, montrent toute l'incohérence et le mépris de la réalité que vivent les équipes sur le terrain.

Dans certains collèges où la mixité sociale a pu avoir des effets positifs pour les élèves, la sortie de l'Éducation Prioritaire risque de remettre en cause tout ces effets par des conditions de travail pour les enseignants et des conditions d'enseignement pour les élèves dégradées. Dans les écoles, la situation risque d'être dramatique. À cause de la sortie de l'Éducation Prioritaire du collège, le Rectorat nie le contexte de certaines écoles qui cumulent tous les critères pour rester non seulement en Éducation Prioritaire mais parfois même pour être classées en REP+.

La CGT Educ'action est intervenue lors du groupe de travail pour le maintien de toutes les écoles en REP et par conséquent des collègues comme étant la seule réponse possible. Elle a défendu toutes les écoles et a dénoncé la non prise en compte de la réalité des écoles pour celles qui ne seraient pas étiquetées CAPE. Au titre de cette réalité elle a demandé le classement de nouvelles écoles en REP comme la maternelle Vauquelin à Dieppe qui alimente l'école élémentaire Michelet ou Ferdinand Buisson à Grand-Couronne qui est dans la même situation que les écoles maternelle et élémentaire Victor Hugo à Grand-Couronne.

La CGT Educ'action appelle les collègues à poursuivre et à amplifier les mobilisations avec les parents et à nous informer des actions. La CGT Educ'action, en lien avec les Unions Locales CGT et l'Union Départementale CGT et dans un cadre unitaire et intersyndicale, fera des propositions pour poursuivre et amplifier la mobilisation.